

CHAPITRE 4

Le pilotage du projet

SOMMAIRE

Organisation du GAL.....	160
Articulation avec la démarche de Pays.....	160
Volume d'animation et de gestion.....	160
Comité technique.....	160
Communication sur le programme.....	160
Suivi-Evaluation.....	161
1. Un suivi en continu : financier et qualitatif.....	161
2. Un bilan annuel.....	161
3. Une évaluation à mi-parcours.....	161
4. Une évaluation finale.....	161
Capitalisation / Diffusion.....	162
1. Expérience et attentes du GAL vis-à-vis du Réseau Rural.....	162
2. La coordination de nos moyens au niveau départemental.....	163

ORGANISATION DU GAL

Articulation avec la démarche de Pays

Le GAL et le Pays étant portés par la même structure, l'animation et la gestion des deux démarches s'appuieront sur les mêmes moyens humains partagés, soit :

- 3 animateurs dont un coordinateur Leader (directeur du Pays)
- 1 gestionnaire

Cette méthode est déjà effective dans le cadre de Leader +.

L'expérience a montré l'intérêt de cette organisation qui permet :

- une cohérence maximale entre les deux démarches poursuivant la même stratégie, et des actions complémentaires. Ainsi, le Pays suit les recommandations issues de l'évaluation de Leader +,
- une plus grande efficacité dans la remontée de dossiers : un chargé de projets Pays est davantage susceptible d'orienter un projet dont il a connaissance, vers Leader,
- une souplesse dans l'effort d'animation : en fonction des besoins, l'animation Leader peut mobiliser, ponctuellement, 3 équivalents temps plein.

La traçabilité comptable des deux missions n'est pas problématique, l'association de Pays ayant établi une comptabilité analytique depuis plusieurs années.

Volume d'animation et de gestion

Le GAL consacrera à l'animation 1,5 ETP sur toute la durée du programme. Ce volume sera :

- plus important en début de programme pour favoriser le bon démarrage du projet : autour de 2 ETP
- toujours égal ou supérieur à 1,25 ETP par la suite

Au sein de cette animation, un temps spécifique sera consacré à la coopération, compte tenu de notre ambition en la matière : 0,25 ETP tout au long du programme.

L'animation inclut la participation du GAL au Réseau Rural Régional (environ 0,1 ETP)

Le GAL consacrera à la gestion administrative 0,6 ETP sur toute la durée du programme.

Comité technique

Le comité technique a une double fonction :

- partager les informations sur la démarche de Pays et préparer au mieux le travail des élus ; dès lors, les autres techniciens jouent un rôle important de relais d'information.
- constituer un lieu d'échange d'expériences entre structures de développement local.

Pour ce programme Leader, le comité technique sera ouvert aux personnes référentes du programme Leader.

Communication sur le programme

L'expérience du programme Leader + a révélé à quel point la communication sur le programme Leader et ses spécificités était une condition essentielle de sa réussite.

Pour la période 2008-2013, le GAL a donc choisi de mettre en place une stratégie de communication dès son dossier de candidature, détaillée dans le chapitre 2 « Processus d'implication des acteurs ».

SUIVI-EVALUATION

Le GAL mettra en place un dispositif de suivi-évaluation à quatre niveaux :

1. Un suivi en continu : financier et qualitatif

Ce suivi est réalisé par le GAL dans le cadre de sa gestion. Les travaux sont soumis au Comité de Programmation et au Conseil d'Administration du Pays, organe décisionnaire de l'association.

Il s'appuie sur les documents suivants :

- Fichiers de suivi de la programmation « reste à programmer » et de la consommation des crédits ;
- Statistiques financières par communes : répartition géographique des retombées de Leader ;
- actualité des contrôles : fiche récapitulative comportant le type de contrôle, les opérations contrôlées et, le cas échéant, les conclusions préalables ou définitives ;
- un fichier spécifique de suivi des opérations localisées exclusivement sur l'unité urbaine, de manière à ne pas dépasser 20 % du montant programmé.

2. Un bilan annuel

En début d'année, la présentation du rapport annuel d'exécution, sera le moment pour examiner l'atteinte des objectifs du programme, de manière qualitative :

- Point sur l'état d'avancement des différents axes de notre stratégie ;
- Recherche des raisons des avancées et des retards de réalisation de certains axes en Comité de Programmation ;
- Décision : une animation plus forte sur un secteur, opérer des glissements budgétaires, une campagne de communication ciblée sur un ou des groupes d'acteurs, etc.

3. Une évaluation à mi-parcours

Cette évaluation doit permettre de prendre le recul nécessaire sur le programme et son pilotage, afin de réorienter, le cas échéant, la méthode d'animation, de mobilisation des acteurs, de communication, d'accompagnement des porteurs de projets, etc.

Il s'agit d'aller au-delà d'un simple état d'avancement du programme destiné aux partenaires en s'interrogeant aussi sur les modalités de fonctionnement du GAL.

Cette évaluation pourrait être réalisée en interne, tout en s'appuyant sur un regard extérieur (ex. mission universitaire). Nous souhaiterions qu'une réflexion commune à l'échelle de l'Aquitaine (Réseau Rural Régional - RRR) soit conduite à ce moment-là.

4. Une évaluation finale

L'évaluation finale poursuit quatre objectifs progressifs :

- Rendre compte de l'utilisation optimale des crédits européens,
- Mesurer l'impact du programme : les objectifs initiaux ont-ils été atteints ?
- Porter un jugement qualitatif sur la politique du GAL : le fonctionnement du partenariat (degré de satisfaction des partenaires), le dispositif de mise en œuvre du programme,
- Evaluer la prise en compte des spécificités Leader+ dans les actions soutenues et de mesurer leur diffusion aux autres démarches de développement rural.

Satisfait de l'évaluation finale Leader + réalisé en commun avec 6 GAL, le GAL souhaiterait que l'évaluation puisse à nouveau être conduite en partenariat avec les autres GAL d'Aquitaine volontaires (RRR).

Ces quatre étapes de suivi-évaluation porteront à la fois sur les actions locales, l'assistance technique et la coopération.

CAPITALISATION / DIFFUSION

1. Expérience et attentes du GAL vis-à-vis du Réseau Rural

Participation au processus de capitalisation / diffusion de Leader + et Pays

Le territoire participe aux réseaux en place à deux niveaux :

- Leader + : niveau régional, interrégional et national (cf. ci-dessous « accueil du séminaire de Monbazillac »)
- Le Pays : réseau des Pays d'Aquitaine, animé par PQA.

Le tableau ci-dessous résume le vécu de ces différents réseaux par le Pays

Points forts	<ul style="list-style-type: none">- Très positifs en terme de relationnel et d'échanges d'informations- Le nombre important de sollicitations est géré efficacement par leur répartition et leur traitement au sein de l'équipe technique du Pays- conduite commune de l'évaluation finale Leader +
Points faibles	<ul style="list-style-type: none">- Réseaux Leader peu ouverts au-delà du programme Leader et peu d'orientation vers les élus*- Peu de présence des structures n'étant pas des territoires de projet (communautés de communes, consulaires)*- Portée limitée de la capitalisation car trop peu de temps consacré par le GAL

**tenant aussi à la capacité de mobilisation par les territoires eux-mêmes*

La participation du Pays a représenté environ 20 jours par an, équivalant à 0,1 ETP, réparti entre les trois chargés de projets.

Séminaire national « Leader et le périurbain : quelles perspectives ? »

Le GAL Pays du Grand Bergeracois a accueilli, le séminaire national « Leader et le périurbain : quelles perspectives ? » les 28 et 29 novembre 2007 à Monbazillac. Cette manifestation, adressée aux acteurs locaux des territoires ruraux, a attiré plus d'une centaine de personnes venant de toute la France. Son objet était d'échanger sur les pratiques des territoires et d'explorer les perspectives offertes par Leader pour répondre aux enjeux des territoires périurbains.

Organisé par l'Unité Nationale d'Animation (UNA) Leader +, appuyée sur Pays et Quartiers d'Aquitaine, ce séminaire constitue une participation concrète de notre territoire au réseau et au processus d'échange d'expériences.

Nous avons pu constater tout l'intérêt de la diffusion de projets dans le contexte de préparation de la présente candidature.

Par ailleurs, le territoire est prêt à accueillir de nouveau un séminaire de ce type.

Portage commun de projets avec d'autres territoires

Le Pays du Grand Bergeracois conduit des projets communs avec d'autres territoires depuis plusieurs années :

- Coopération Leader + : « Valorisation du réseau aquitain des Cafés de Pays » avec les GAL Haute-Lande et Périgord Vert ; « Valorisation du patrimoine troglodytique » avec le GAL Comarca de Guadix (Espagne), le GAL Sud-Charente et un réseau de GAL d'Espagne ;
- Contrat de Rivière Dordogne-Atlantique, de Limeuil au Bec d'Ambès, avec le Pays du Libournais, depuis 2004 ;
- Charte Forestière de Territoire Sud-Périgord, avec le Pays du Périgord Noir, depuis 2004.

Par ailleurs, des actions partenariales ont été conduites lors de l'élaboration du dossier de candidature :

- avec le Pays du Périgord Noir : participation à une réunion du Groupe d'Action Locale prévisionnel (témoignage sur le fonctionnement du GAL et du comité de programmation), échange d'expériences dans le montage du dossier ;
- avec le Pays du Périgord Vert : réflexion commune sur les attentes en matière de capitalisation / diffusion, échange d'expériences dans le montage du dossier.

Avec ces deux derniers territoires, le GAL souhaite conduire des projets de coopération.

Attentes du GAL vis-à-vis du Réseau Rural Aquitain

- **animer le dispositif de capitalisation (Leader, Pays mais aussi au-delà, y compris des programmes sectoriels)**
- **appuyer et valoriser la coopération**
- Capacité de mobilisation des techniciens, mais aussi des élus, des socioprofessionnels, et des porteurs de projets (associations, entreprises)
- Développer les liens développement urbain / développement rural
- Appui aux démarches d'évaluation des politiques publiques

→ **Dans la continuité de son expérience en matière de capitalisation / diffusion et afin d'augmenter son impact, le GAL s'engage à :**

- Participer aux journées d'échanges ;
- Contribuer de manière active au Réseau : fiches-expériences, témoignage, visites de terrain, lien avec porteurs de projets locaux et élus, lorsqu'ils ne sont pas eux-mêmes dans le réseau.

Le temps disponible sera en augmentation par rapport à la période précédente, environ 25 à 30 journées par an. Les trois chargés de projet permettent de moduler cette participation, avec souplesse, suivant les besoins.

2. La coordination de nos moyens au niveau départemental

Dans le but d'augmenter l'efficacité et l'impact les actions de mise en réseau et de mutualisation des moyens, le GAL souhaite être le partenaire d'une démarche départementale, conduite par l'Agence Technique Départementale.

Cette structure pourrait en effet assurer une mission de relais départemental du Réseau Rural Aquitain, au service des territoires, pour la période 2008-2013.

Objectifs poursuivis par ce partenariat

- Démultiplier la capacité d'action des territoires
- Organiser la transversalité et la mise en réseau des territoires
- Accompagner les territoires dans le montage de projets et de coopération interterritoriale et transnationale
- Faire remonter les préoccupations locales au niveau régional du Réseau Rural Régional
- Communiquer sur la capacité d'innovation des territoires

Cette mission apporte une valeur ajoutée au processus de capitalisation. Le GAL s'appuiera sur cette valeur ajoutée mais continuera d'être présent dans le Réseau Rural Aquitain.

Plan d'actions départemental, en articulation avec le RRA

- Capitalisation–diffusion, Appui au montage de projets de coopération

Faire connaître les opérations innovantes menées en Dordogne

Participer à l'émergence de projets de coopération interterritoriale et transnationale

Hors Leader, la mission portera aussi sur l'appui aux projets répondant à l'objectif de coopération du FEDER.

Moyens :

- alimenter la base de données des projets FEADER :
- Coopération : analyse comparative des initiatives avant d'engager le projet / outil d'aide à la décision, recherche de partenariats, ...

- Mettre en réseau et communiquer auprès des territoires

Mobiliser les élus, les socio-professionnels, les GAL, les Conseils de développement. L'objectif est d'ouvrir le réseau au-delà des agents de développement.

Moyens :

- relayer informations, actualités et opportunités du FEADER
- animer le réseau des acteurs locaux sur le département

- Communiquer

Communiquer sur l'Europe par la valorisation des actions locales et de coopération

Moyens :

- Mobiliser les porteurs de projet ou les représenter au cours des séminaires RRF
- Elaborer des supports de communication communs en français, en anglais et en espagnol
- Alimenter les divers supports de communication avec les actualités locales (exemple : construire un partenariat régulier avec la presse écrite et audiovisuelle pour valoriser les initiatives locales et montrer la capacité des territoires ruraux à entreprendre et à innover).